



5 rue de l'Ancien Champ de Mars, 38000 GRENOBLE

Convocation de

L'ASSEMBLEE GENERALE

le jeudi 9 octobre 2025 à 21 h

5 rue de l'Ancien Champ de Mars, 38000 GRENOBLE

Chers choristes du Grand Chœur,

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale de notre association qui se déroulera, pour permettre la participation du plus grand nombre, à la suite de la répétition du 9 octobre, raccourcie pour l'occasion.

ORDRE DU JOUR

1) Présentation du rapport moral ou « vie du grand chœur » de l'année chorale 2024-2025.

→ discussion

→ vote sur le rapport moral

2) Présentation du rapport financier portant sur la trésorerie du Grand Chœur pendant les années chorales 2024-2025.

→ discussion

→ vote sur le rapport financier

3) Renouvellement du CA

Le CA comprend actuellement 14 membres

Composition du CA à ce jour :

Nom	Année d'élection	Observations
Marie-Claude Combe	2022	Fin de mandat
Julien Vigouroux	2022	Fin de mandat
Emmanuelle Brunot	2024	
Roland Oddoz	2024	
Anne-Marie Coquelle	2022	démissionnaire

Bdernard Duru	2024	
Françoise Esmenjaud	2022	Fin de mandat
Anne-Marie Leurot	2024	
Marc Esmenjaud	2022	Fin de mandat
Solveig Albrand	2022	Fin de mandat
Danielle Ollinger	2024	
Dominique Perillard	2023	
Steffen Kraemer	2023	
Marion Leduc	2023	
Samule Durante	2024	

Bureau : Emmanuelle Brunot (Pdte), Marc Esmenjaud (Pdt adjoint), Julien Vigouroux (Trésorier), Anne Marie Coquelle (Trésorière adjointe), Solveig Albrand (Secrétaire), Marion Leduc (Secrétaire adjointe).

Les statuts du Grand Chœur prévoient un renouvellement par tiers des membres du CA. Six membres du CA doivent être renouvelés cette année par l'AG de l'association : Marie-Claude Combe, Julien Vigouroux, Anne-Marie Coquelle, Françoise Esmenjaud, Marc Esmenjaux et Solveig Albrand.

Les sortants sont rééligibles et se représentent, à l'exception d'Anne-Marie Coquelle. Emmanuelle Brunot, présidente, démissionne de ce poste.

Appel à candidats pour la participation au CA. J'invite instamment chacun des membres du Grand Chœur à manifester sa candidature au CA pour ce renouvellement et pour participer au bon fonctionnement de notre groupe.

Conformément à nos statuts, pour être candidat au CA il faut être membre de l'association depuis une année au moins et être à jour de sa cotisation.

→ Election des candidats au CA

4) Questions diverses

Grenoble, le 24 septembre 2025

Emmanuelle Brunot

